

CHEVREUSE ENSEMBLE
L'engagement citoyen

Madame Amina MEDJAHED
Porte parole du Collectif HARPE

A Chevreuse, le 07 Novembre 2006

Objet : Réponse à votre courrier

Chers concitoyens, chers amis,

Nous avons bien reçu votre courrier concernant les résultats de la réunion du 23 octobre entre la municipalité les associations et l'opérateur Orange. En l'absence de compte-rendu des débats de cette réunion de travail, nous réagissons à ce que vous nous livrez de ces discussions.

Pour ce qui nous concerne, notre position n'a pas varié depuis l'adoption de la délibération du Conseil Municipal du 21 juin 2006. Nous considérons que trop d'observations scientifiques concordantes sur les effets sanitaires de la pollution électromagnétique existent à présent pour que la prudence, pour tout dire la précaution président à l'installation des antennes de téléphonies mobiles notamment près des zones habitées et des lieux recevant du public.

C'est pourquoi, concernant les installations d'Orange situées à proximité des écoles du groupe scolaire St Lubin, nous ne renonçons pas à la demande faite par le conseil municipal à l'opérateur Orange de démonter ses antennes près du groupe scolaire et d'examiner en concertation avec la municipalité la recherche, au-delà d'un périmètre de sécurité de 300 mètres autour des habitations et des équipements publics, d'un autre site d'implantation.

En outre, en l'absence de réglementation et de législation plus contraignante propre à garantir aux collectivités locales des prérogatives quant aux conditions de déploiement des installations de téléphonie mobile sur leur territoire et pour la mise en oeuvre de laquelle nous pensons qu'il faut continuer d'agir auprès des pouvoirs publics, la transparence et l'élémentaire prudence vis à vis des riverains des antennes de téléphonie mobile ainsi que la prévention contre tout projet qui contreviendrait à ces principes, nous conduit à renouveler notre proposition de la constitution d'un groupe de travail municipal réunissant élus, associations et opérateurs afin de mettre en oeuvre une charte de la téléphonie mobile sur le territoire de la commune.

Avec d'autres élus du canton, nous pensons qu'une telle charte pourrait utilement recevoir l'appui du PNR, sachant que l'étude de nouveaux sites d'implantations concernant les antennes aujourd'hui présentes à St Lubin et au Rhodon serait grandement facilitée par son engagement et son concours.

C'est dans ce sens que nous continuerons d'agir.

Pour le groupe Chevreuse Ensemble.

